

PALESTINE SOLIDARITE

Ardèche Drôme

Bulletin N° 44 – Mars 2019



Sommaire

Editorial.....	p 1
Au-delà de la prison	p 2
Actualités BDS	p 3
Nos projets, bilan & perspectives.....	p 4-5
Parutions.....	p 6
Palestine en vue.....	p 7
Bulletin d'adhésion.....	p 7
A noter sur vos agendas	p 8
Un musée pour la Palestine.....	p 8
Infos diverses	p 8

NON à l'antisémitisme

NON aux amalgames antisionisme = antisémitisme

L'Histoire connaît parfois des accélérations surprenantes. Samedi 16 février, lors d'une manifestation à Paris, quelques voyous injurient Finkelkraut en le traitant de « sale sioniste » et autres injures. Dans ce contexte précis l'agression antisémite est avérée et comme telle totalement condamnable.

L'antisémitisme nous fait horreur comme toutes les formes de racisme. Nous l'avons toujours combattu et nous continuerons à le combattre sans relâche.

Le lundi suivant un député de la République en Marche propose qu'une loi ou résolution du parlement assimile l'antisionisme à l'antisémitisme. Devant le lever de bouclier venant des juristes, des défenseurs des libertés et des droits de l'Homme, le Président de la République et le Premier ministre déclarent qu'il n'est pas question de faire cet amalgame. Nous voilà rassurés. Le lendemain, mercredi, au dîner du CRIF, le président Macron tire un trait d'égalité entre antisémitisme et antisionisme et déclare vouloir mettre en œuvre une nouvelle définition de l'antisémitisme incluant l'antisionisme.

Si l'antisémitisme est un délit puni par la loi, l'antisionisme est une opinion. L'amalgame entre ces deux notions est en réalité une opération politicienne pilotée par Israël et ses soutiens en France qui vise à interdire toute critique de la politique coloniale et répressive du gouvernement israélien vis-à-vis des Palestiniens. Sous prétexte de lutter contre l'antisémitisme cette position risque au contraire de le renforcer.

Il est certain que quelques personnes notoirement antisémites d'extrême droite comme Dieudonné et Soral se cachent derrière un discours antisioniste pour ne pas tomber sous le coup de la loi punissant l'antisémitisme. L'arsenal juridique actuel est largement suffisant pour combattre ces tristes personnages qui se servent des palestiniens pour leur sale besogne.

La politique du gouvernement et du président suit une pente bien dangereuse pour les libertés fondamentales : après un projet de loi anticasseurs qui vise essentiellement à limiter le droit de manifester ils en viennent maintenant à un projet qui pourra interdire, par glissements successifs, la libre expression d'opinions concernant la politique israélienne.

Est-il nécessaire de rappeler que le peuple palestinien à travers l'OLP a reconnu depuis plus de trente ans Israël et qu'il demande la reconnaissance d'un Etat sur moins de 20 % de la Palestine historique

Est-il nécessaire de rappeler que la colonisation israélienne est condamnée par la très grande majorité des états membres de l'O.N.U ?

Alors oui poursuivons la lutte contre l'antisémitisme, refusons tout amalgame avec l'antisionisme et poursuivons notre combat pour les droits nationaux du Peuple palestinien sur la base des résolutions de l'O.N.U.

Elie Belle, le 25 février.

Titre : Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
ISSN 2275-2374
Imprimé par :
Imprimerie Souquet
Tel : 04 75 02 45 46

Association
France-Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
Ancienne école Jean-Jaurès
Rue Pierre Curie
26100 Romans sur Isère
Directrice de la publication :
Martine LARMAGNAC

AU-DELA DE LA PRISON ...

La signification de ce titre - qui peut surprendre si l'on se propose de parler des prisonniers - doit être entendue de trois manières.

Au-delà de la privation de liberté : celle-ci est en effet commune à toutes les maisons d'arrêt de par le monde mais, dans les geôles israéliennes, un détenu politique est en outre soumis à toute une série d'autres difficultés, y compris pour les familles concernées, d'humiliations, de violences qui ne vont d'ailleurs qu'en se renforçant comme le montre l'actualité récente (raids contre les détenus palestiniens dans les prisons d'Ofet et de Megiddo les 20 et 21 janvier dernier ; propos le 3 janvier du ministre G. Erdan, disant vouloir « empirer » les conditions de détention). Ces blessures sont bien connues de ceux qui s'intéressent au sort des prisonnières et prisonniers palestiniens.

Au-delà de la prison, c'est aussi le devenir des prisonniers après le grand moment de joie, de respiration, qui est celui de la libération. Là encore, la réinsertion de l'ancien détenu se pose partout mais son acuité est toute particulière dans un pays, la Palestine (Cisjordanie et Gaza), au devenir politique très incertain, à l'économie bridée, asphyxiée par le pouvoir israélien, où le chômage est au plus haut. *La problématique de réinsertion est professionnelle*, surtout après des peines de prison qui sont globalement très longues (466 peines en cours de plus de 20 ans), ou après des enfermements arbitraires dont la durée n'est pas fixée (détention administrative) ce qui ne permet guère le maintien de certaines activités grâce à une aide extérieure.

Mais **la problématique de réinsertion est aussi familiale, affective**, comme en témoignent les échanges téléphoniques initiés depuis 2018 avec les familles de détenus ou plus encore avec des prisonniers nouvellement sortis. Quoi de mieux que ces témoignages directs pour apprécier leurs préoccupations ! Tous ou presque nous disent une chose : ils veulent se marier, fonder une famille. Une majorité de prisonniers est très jeune (18-25 ans) au moment de l'arrestation et reste incarcérée 10-15 ans. A 30 ou 40 ans, ces

personnes n'ont pas connu de vie affective hors de la cellule familiale, d'intimité amoureuse. En outre, dans ces sociétés du Proche-Orient, ne pas être marié à l'âge de 40 ans ou plus est quelque chose d'anormal, ce que nous confirme là encore le père d'un prisonnier (mon fils a été emprisonné à l'âge de 22 ans ; il a actuellement plus de 50 ans « sans pouvoir même se marier » (sic)). Quant aux prisonniers pères de famille, peuvent-ils vraiment connaître leurs enfants à leur retour, se reconnaître même ? A l'évidence, la séparation d'avec le mari et les enfants peut provoquer aussi des blessures longues à cicatriser chez les prisonnières palestiniennes.

Evoquer l'« Au-delà de la prison » permet d'aborder enfin la question très douloureuse des prisonniers à perpétuité (501 personnes en septembre 2017) : pour eux l'au-delà n'est pas de ce monde... Beaucoup de ces prisonniers ne reçoivent en outre aucune visite, en particulier ceux originaires de Gaza ou ceux dont les parents sont trop âgés pour entreprendre des déplacements lointains, à la réussite (droit de visite) incertaine. **Le traitement inhumain des autorités pénitentiaires israéliennes se prolonge même au-delà de la mort** quand elles refusent de rendre à leurs familles des corps d'hommes coupables de meurtre ou décédés en prison (souvent faute de soins) avant d'avoir purgé leur peine et procèdent à des inhumations dans des cimetières où l'ex-détenu n'est plus identifié que par un numéro (« Makaber el Arkam » disent les Palestiniens : les cimetières des chiffres).

C'est David Grossman, qui, dans son ouvrage « Le vent jaune » donne la parole (Chapitre 17 : « Père de terroriste ») à Mahmad Ali Al-Khalilah : « « Pourquoi donc vous ne me rendez pas mon fils ? Pourquoi est-ce que vous ne dites pas où il est enterré ? Qu'est-ce que vous voulez de plus ? Vous avez peur aussi de son cadavre ? »

Michel

ACTUALITÉS DU BDS

TRAMWAY DE JÉRUSALEM : Des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne.

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est constitue l'un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Cette colonisation est totalement illégale. Or, le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies situées à Jérusalem-Est : c'est donc un des outils essentiels au service de l'annexion par Israël de la Jérusalem-Est palestinienne.

Dès 1999, la municipalité de Jérusalem a entrepris de réaliser un réseau de tramway urbain reliant les quartiers israéliens de Jérusalem-Ouest aux colonies illégalement implantées à Jérusalem-Est. Une première ligne a été mise en service en 2011. Cette ligne occupe le territoire palestinien. Actuellement, trois nouvelles lignes sont prévues dans le schéma directeur de la municipalité israélienne et sont en cours d'étude ou de lancement d'appels d'offres pour leur réalisation.

Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway :

- **Egis-rail**, dont le capital est détenu à 75 % par la Caisse des Dépôts et Consignations et qui assure la supervision du projet comme « consultant général » de la municipalité de Jérusalem.
- **Systra**, filiale commune de la SNCF et de la RATP qui est pilote de la réalisation de la ligne bleue.
- **Alstom** qui fournit le matériel roulant.

Alors même que l'État français dénonce la colonisation israélienne, il y participe directement à travers des opérations à capitaux publics.

Pour réagir, l'AFPS a lancé une campagne avec plusieurs partenaires à ses côtés : la CFDT, la CGT, Solidaires, AL HAQ (ONG palestinienne), la FIDH, la Ligue des Droits de l'Homme et la Plateforme des ONG pour la Palestine. Cette campagne vise à faire connaître ce scandale, auprès des citoyens et des élus, et à faire pression sur les entreprises concernées, leurs actionnaires publics et sur le gouvernement. A noter que, quelques mois après le lancement de la campagne, la direction de la SNCF a annoncé que Systra se retirait de la ligne « rouge et pourpre » du tramway.

* EUROVISION 2019, PAS EN ISRAËL

L'édition 2018 du concours *Eurovision* a été remportée par une candidate israélienne. L'organisation de l'édition suivante étant systématiquement confiée au pays gagnant, c'est donc « tout naturellement » qu'Israël est devenu l'organisateur de l'*Eurovision 2019*.

Or, nous savons qu'Israël viole en permanence le droit international en colonisant la Palestine et en se rendant coupable de crimes répétés envers la population palestinienne. Comment peut-on, dans ces conditions, aller faire la fête, chanter et danser à Tel-Aviv, capitale d'un État d'apartheid ?

Nous demandons à **France-Télévision** de tout faire pour que l'Eurovision se déroule dans un autre pays. Et si, malgré tout, l'Eurovision 2019 devait être, quand même, en Israël, il faut que **France-Télévision renonce à y envoyer un candidat français**, comme les Fédérations sportives françaises refusèrent d'aller jouer sur les terrains sud-africains, au temps de l'apartheid. En Ardèche Drôme, des rassemblements contre la tenue de l'Eurovision 2019 en Israël ont déjà eu lieu à Annonay et à Valence.



Tramway ... Eurovision Produits des colonies ... Banques complices de la colonisation : BOYCOTTONS ET APPELONS À BOYCOTTER

Les tentatives d'intimidation et les menaces proférées par Emmanuel Macron lors du récent dîner du CRIF ne nous feront pas faiblir dans notre combat pour la Justice et la Liberté.

Jean-Louis

NOS PROJETS, BILAN ET PERSPECTIVES

PROJET « Soutenir les femmes palestiniennes en situation de précarité, en maintenant et développant leur capacité de production agricole pour leur sécurité alimentaire, dans une perspective écologique et biologique. »

Ce projet, mené sur 3 ans par « l'Union of Agricultural Work Committees » (UAWC), est soutenu par la Fondation « Un Monde par Tous, » la « Fondation des Droits de l'Homme au Travail » et l'AFPS Ardèche-Drôme. Notre Groupe local s'est engagé sur un financement de ce projet pour la somme de 1 300 € par an de 2018 à 2020.



L'UAWC nous a communiqué un **Premier bilan d'étape** très complet*, après 5 mois d'activités (juillet - novembre 2018), qui détaille les premières phases du projet : sélection des bénéficiaires du projet ; réponse aux besoins en semences des agricultrices ; fourniture des outils et des intrants agricoles biologiques nécessaires ; formation des agricultrices ; fourniture des outils de conditionnement et de vente ; sensibilisation de la communauté locale à l'intérêt de semences locales.

=====

NOUVELLES DU « FREEDOM THEATRE », CAMP DE RÉFUGIÉS DE JENINE

L'AFPS Ardèche-Drôme a contribué au financement de l'année 2018 du « Freedom Theatre de Jenine » grâce à un don de 3 000 € en octobre 2017. Une année riche en créations, tournées internationales, échanges, formations...*

Retour sur les derniers mois...

- Notre pièce de théâtre « Return to Palestine » a remporté le prix de la meilleure performance théâtrale au tout premier festival de théâtre national de Palestine !
- En septembre, le Freedom Theatre a été invité à représenter la Palestine au 25^{ème} Festival international du théâtre contemporain et expérimental du Caire.
- En septembre, l'Ecole de théâtre professionnel du Freedom Theatre a été créée.
- Nous remercions tous nos amis et sympathisants d'Irlande, Suède, France et Luxembourg ! Notre pièce « Return to Palestine » a tourné en Europe fin octobre et novembre devant des centaines de personnes dans plusieurs villes. Un voyage incroyablement excitant et magnifique (+ fatigant !) ! Nous sommes impatients de recommencer !
- Nous sommes également ravis des représentations mémorables de « Return to Palestine » et « And Here I am » au « Palestinian Performing Arts Showcase 2018 ».
- Notre pièce « Return to Palestine » a été invitée à ouvrir le festival de Carthage à Tunis en décembre.

Accueil de spectacles et collaborations

- Le Freedom Theatre a collaboré à la production d'une pièce de skate en Palestine avec Eyes Up Here Productions LLC (USA). Cette expérience théâtrale visait à engager socialement les jeunes dans les skateparks publics du monde entier.
- Succès de notre projet « Mustakbalna », en commun avec Interpeace en Palestine. Nous travaillons avec 120 femmes palestiniennes âgées de 15 à 25 ans de Jenine, Ya'bad, Naplouse, Tulkarem, Tubas et Hébron, afin de contribuer à leur autonomisation, d'encourager une pensée créatrice qui aide à surmonter les défis et à résoudre tout conflit qui en découlerait.
- Nous avons accueilli « Hiphop Geez » à Jénine et participé au Festival du court métrage de Nazra Palestine. Nous avons aussi accueilli les brillantes réalisations théâtrales de jeunes filles de Gaza. Nous avons reçu à Jenine le célèbre comédien palestinien Alaa Adu Diab qui s'est produit à guichets fermés.



FreedomTheatre Mustakbalna

=====

NOUVEAU PROJET, EN COURS D'ELABORATION

En 2019, l'AFPS Ardèche-Drôme s'engage dans un projet de soutien de l'**Institut palestinien pour la biodiversité et le développement durable (PIBS)** et du **Musée d'histoire naturelle de Palestine (PMNH)** rattachés à l'Université de Bethléem.

Créés en 2014, le PIBS et le PMNH mènent des travaux de collectage, de recherche, d'initiation, de formation et de préservation concernant l'environnement naturel, la culture et le patrimoine de



la Palestine. Les connaissances et compétences ainsi acquises sont mises en œuvre pour promouvoir l'interaction durable entre les humains et leur environnement.

En plus d'un soutien financier, nous favoriserons les contacts entre les équipes palestiniennes et les institutions équivalentes en France, dans le cadre de collaborations internationales ainsi que les échanges avec les associations françaises compétentes. Nous projetons d'enrichir le site du PIBS / PMNH (arabe-anglais) avec des pages en français (<https://www.palestinenature.org/>).

Plus d'infos : vidéo doublée en français : <https://www.youtube.com/watch?v=vgezJBikuDI>

Toute contribution, suggestion sont bienvenues...

* Rapports complets sur demande.

Jean-Claude

PARUTIONS

- **Nakba. Pour la reconnaissance de la tragédie palestinienne en Israël.** Eléonore MERZA BRONSTEIN et Eitan BRONSTEIN APARICIO. Editions Omniscience 2018, 320 pages, 60 illustrations, 20,00 euros.
- **Israël, chronique d'une catastrophe annoncée, et peut-être évitable.** Michel WARSCHAWSKI. Préface de Jean Ziegler. Editions Syllepse, Collection « Arguments et mouvements », Novembre 2018, 104 pages, 8,00 euros.
- **Main basse sur Israël - Netanyahou et la fin du rêve sioniste.** Jean-Pierre FILIU. Editions La Découverte (Collection Cahiers libres), 2019, 224 pages, 16,00 euros.
- **Enfants de la pierre.** Sandy TOLAN. Association Al Kamandjâti.
Ce livre retrace le parcours de Ramzi, d'abord lanceur de pierres, puis étudiant en musique et fondateur d'écoles de musique. Il montre comment, par amour de la musique, on peut créer quelque chose de durable et beau dans un pays déchiré par la violence et la guerre.
SOUSCRIPTION : Soutenez la traduction de l'histoire d'Al Kamandjâti et de Ramzi Aburedwan. 18,00 euros l'exemplaire + 5,00 euros de frais de livraison. <http://www.alkamandjati.org/fr>
Par courrier postal : Chèque à l'ordre de « Association Al Kamandjâti » à envoyer à : Al Kamandjâti - 17 rue de Jérusalem - 49100 ANGERS
- **Cartographier la ségrégation - Google Maps et les droits fondamentaux des Palestiniens. Rapport.** ONG palestinienne « 7amleh » (Centre arabe pour la promotion des médias sociaux) septembre 2018, avec le soutien de CCFD-Terre Solidaire.
Site : <http://www.7amleh.org/ms/cog.html>
Cette recherche montre comment les cartes affectent la vie des Palestiniens en Israël et en Palestine occupée. Elle révèle particulièrement comment Google Maps adopte et promeut la vision israélienne de l'espace des territoires israélien et palestinien et comment cela affecte le respect des droits des Palestiniens.
Téléchargement : http://www.7amleh.org/ms/Mapping%20Segregation%20Cover_WEB.pdf

SPECIAL POESIE CHANSON

- **Requiem pour Gaza.** Recueil d'un collectif de 30 poètes de différentes origines qui ont décidé qu'il leur fallait dire avec leur instrument – les mots – l'insupportable injustice faite aux Palestiniens, à commencer par ceux vivant dans le ghetto de Gaza, et la cruauté qui leur est infligée.
Editions Color Gang, novembre 2018, 112 pages, 13,00 euros
Ce recueil peut être commandé directement auprès de l'éditeur :
Color Gang - Domaine de Castell de Blé - 66740 Saint-Génis-des-Fontaines
<https://www.colorgang.eu/>
- **A paraître le 02 mai 2019 : Interludes poétiques de Palestine – Anthologie.** Edition bilingue français-arabe. Textes choisis par Anas Alaili. Editions Maison de la Poésie Rhône-Alpes (Revue Bacchanales n°61), Institut Culturel Franco-Palestinien et Le Temps Des Cerises (Collection « Vivre En Poésie »), 2019. 168 pages, 17,00 euros
- **Soixante-dix ans de chansons pour la Palestine.** Article d'Emmanuel DROR, Revue Contretemps, mai 2018. <https://www.contretemps.eu/chansons-palestine/>
Si la chanson est reconnue depuis longtemps comme un écho des opinions populaires, voire comme un instrument de ralliement derrière une cause, dans le cas de la Palestine elle joue un rôle supplémentaire. Ce n'est pas un mystère : l'entreprise de colonisation du territoire palestinien s'est très tôt accompagnée d'une colonisation culturelle qui a entravé, menacé de disparition, voire totalement nié la culture palestinienne. Dans un tel contexte, les chansons palestiniennes, ou même celles qui « parlent de Palestine », en plus de participer à la lutte proprement dite, constituent en elles-mêmes des actes de résistance, des « preuves de vie », des preuves de créativité d'une population qui ne se laisse pas détruire.

PALESTINE EN VUE

5^{EME} FESTIVAL DU FILM PALESTINIEN EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Du 2 au 10 avril dans de nombreuses villes de la région

AUBENAS, Cinéma LE NAVIRE :

- **Mercredi 3 avril** à 15h et à 18h : "WARDI" de Mats Grorud, séances en présence de François Lignier de l'équipe de réalisation de l'animation en volume du film (Foliascope, Valence).
- **Vendredi 5 avril** à 20h30 : "SAMOUNI ROAD" de Stefano Savona suivi d'un débat
- **Dimanche 7 avril :**
 - à 17h : "LA PALESTINE DE FIL EN AIGUILLE" de Carol Mansour suivi d'un débat
 - à 19h : Buffet palestinien
 - à 20h : "MAFAK" de Bassam Jarbawi suivi d'un débat

VALENCE – Cinéma LUX – Programmation en cours

SAINT-DONAT – Espace des Collines

- **Mercredi 10 avril** : à 18 h WARDI de Mats Grorud ; 19h30 à 20h30 : Casse-croûte ; 20h30 : MAFAK de Bassam Jarbawi

- **WARDI.** Un film de Mats GRORUD, 2019. Fiction, animation, 77 min.

Beyrouth, Liban, aujourd'hui. Wardi, une jeune Palestinienne de onze ans, vit avec toute sa famille dans le camp de réfugiés où elle est née. Sidi, son arrière-grand-père adoré, fut l'un des premiers à s'y installer après avoir été chassé de son village en 1948. Le jour où Sidi lui confie la clé de son ancienne maison en Galilée, Wardi craint qu'il ait perdu l'espoir d'y retourner un jour. Mais comment chaque membre de la famille peut-il aider à sa façon la petite fille à renouer avec cet espoir ?

- **SAMOUNI ROAD.** Un film de Stefano SAVONA, 2018. Documentaire, animation, 126 mn.

Dans la périphérie rurale de la ville de Gaza, la famille Samouni s'apprête à célébrer un mariage. C'est la première fête depuis la dernière guerre. Amal, Fouad, leurs frères et leurs cousins ont perdu leurs parents, leurs maisons et leurs oliviers. Le quartier où ils habitent est en reconstruction. Ils replantent des arbres et labourent les champs, mais une tâche plus difficile encore incombe à ces jeunes survivants : reconstruire leur propre mémoire. Au fil de leurs souvenirs, Samouni Road dresse un portrait de cette famille avant, pendant et après l'événement qui a changé leur vie à jamais.

- **LA PALESTINE, DE FIL EN AIGUILLE.** Un film de Carol MANSOUR, 2017. Documentaire, 78 mn.

Douze femmes palestiniennes nous parlent de leur existence avant la Diaspora, de leurs souvenirs, de leurs vies et de leur identité. Les narratrices partagent la crainte permanente que disparaisse l'art ancien de la broderie. Douze femmes résistantes, déterminées et éloquentes, venues de milieux très différents : avocates, artistes, femmes au foyer, militantes, architectes, politiciennes brodent ensemble l'histoire de leur mère patrie, de leur dépossession, et de leur foi indéfectible dans le triomphe de la justice.

Suite page 8

Bulletin d'adhésion et /ou de don 2019 à renvoyer avec votre règlement à :

AFPS Ardèche Drôme - Ancienne école Jean Jaurès – Rue Pierre Curie - 26100 - Romans sur Isère

Nom : Prénom : Année de naissance :

Adresse : Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel : @

Je souhaite :

. Adhérer à l'AFPS. Je cotise dans la tranche n° ...
soit €

. Faire un don de pour un des projets
soutenus par l'AFPS

.Avoir des renseignements sur les parrainages
d'enfants palestiniens

Je verse la somme totale de €

Date et signature :

Tranche n°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € / mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € / mois	25 €
3	1 000 à 1 500 € / mois	40 €
4	1 500 à 2 000 € / mois	55 €
5	2 000 à 2 500 € / mois	70 €
6	2 500 à 3 000 € / mois	85 €
7	3 000 à 3 500 € / mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €	120 €

- **MAFAK** (Le tournevis). Un film de Bassam JARBAWI, 2018 Fiction, 108 mn

Après quinze ans de prison, Ziad, que tout le monde considère comme un héros, tente de se réadapter à la vie "normale" en Palestine. Incapable de distinguer la réalité de ses hallucinations, il se force à revenir là où tout a commencé.

A noter sur vos agendas

D'ores et déjà vous pouvez prendre note des événements qui auront lieu sur le territoire de notre Groupe local au cours de l'année 2019 :

- Samedi 30 mars : Assemblée Générale à la Salle communale Les Faucons – Route de Peyrus à Chabeuil avec la présence de François LEROUX, Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Accueil à partir de 14 h.
- Du mardi 2 au mercredi 10 avril : Festival du cinéma palestinien « Palestine en Vue » Consulter le programme sur le site d'ERAP : <http://erapinfo.free.fr/spip.php?article701>
- Mercredi 12 juin : Conférence-débat avec Rony Brauman à Annonay
- 9 et 10 novembre : Journées de solidarité avec le peuple palestinien à Mours Saint Eusèbe. Le programme sera communiqué dans le prochain bulletin.

Pour un Musée en Palestine

L'idée d'un « Musée d'art moderne et contemporain en Palestine » est née de la rencontre en 2015 du plasticien français Ernest Pignon-Ernest et de l'ambassadeur de Palestine à l'UNESCO, Elias Sanbar. En attendant la construction à Jérusalem-Est d'un bâtiment permettant d'abriter les œuvres offertes par des artistes du monde entier, celles-ci font l'objet, chaque année depuis 2017 d'une exposition temporaire à l'Institut du Monde Arabe à Paris.

En 2018, un de nos adhérents, Jacques Cadet, a offert à Elias Sanbar une de ses œuvres, « Exil Palestine » qu'il a réalisée au retour d'une mission en Palestine ; il s'agit d'une peinture sur toile au format de 8 x 1,4 m.

Cette année, toutes les donations anciennes et récentes font l'objet d'une exposition à la Maison de l'UNESCO à Paris du 8 au 22 mars et Jacques a eu l'honneur d'être invité au vernissage de cette exposition le 7 mars.

Si vous voulez avoir des informations sur la Palestine ou connaître nos activités, vous pouvez consulter le site internet de l'AFPS : www.france-palestine.org .

Pour nous joindre par courriel : Ardèche afps07@orange.fr – Drôme afps26@laposte.net

Vous recevez ce bulletin semestriel parce que vous êtes adhérent ou donateur du Groupe local AFPS Ardèche-Drôme ou parce que vous avez donné vos coordonnées lors d'une action de sensibilisation.

Vous pouvez vous désabonner ou choisir de recevoir ce bulletin par internet ou par la Poste

Nom – Prénom :

Je souhaite :

➤ Ne plus recevoir ce bulletin ☐

➤ Le recevoir par internet : adresse de courriel @

➤ Le recevoir par la Poste : Adresse postale :

Répondre à AFPS – Ancienne école Jean Jaurès - Rue Pierre Curie - 26100 – Romans ou afps26@laposte.net